

ORDONNANCE COLLECTIVE

ORDONNANCE : Administration d'un bronchodilatateur Combivent (Ipratropium/Salbutamol) par nébulisation		NUMÉRO : 9.01
		DATE : Août 2007
		RÉVISÉE : Mai 2008
PROFESSIONNELS VISÉS	Infirmières	Référence à un protocole
TYPE D'ORDONNANCE	Ordonnance visant à initier des mesures thérapeutiques ou la thérapie médicamenteuse.	Non

PROFESSIONNELS HABILITÉS

- Infirmières

CLIENTÈLES VISÉES

- Usagers hébergés ou hospitalisés dans les unités concernées

UNITÉS OU SERVICES CONCERNÉS

- Tous les centres d'hébergement et les ressources intermédiaires d'hébergement du CSSSNL

ACTIVITÉS RÉSERVÉES

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

1. INTENTION THÉRAPEUTIQUE

- Méthode d'administration d'un bronchodilatateur pour le soulagement rapide d'un bronchospasme.

2. CONDITION D'INITIATION

- Usager avec maladie pulmonaire connue déjà sous bronchodilatateur en aérosol-doseur.
- Usager présentant des signes et symptômes de bronchospasme ne répondant pas au traitement régulier par aérosol-doseur.
- Si l'auscultation pulmonaire révèle une diminution du murmure vésiculaire et la présence de sibilants chez l'usager.

3. ORDONNANCE

- Administrer **Combivent** (Ipratropium/Salbutamol) un flacon unidose de 2.5 ml (0,5 mg/2,5 mg) par nébulisation jusqu'à 4 fois/jour au besoin.
- Cesser temporairement l'administration de Ventolin (salbutamol), Atrovent (Ipratropium), Spiriva (Tiotropium), Bricanyl (terbutaline) ou Berotec régulier (fénéatérol) en aérosol-doseur.
- Continuer l'administration des corticostéroïdes ou autres bronchodilatateurs en aérosol-doseur.

4. CONDITIONS D'APPLICATION

4.1. Indications

- Soulagement rapide d'un épisode de bronchospasme relié à une maladie pulmonaire connue.

4.2. Contre-indications

- Hypersensibilité à l'un des ingrédients de la préparation
- Tachyarythmie

5. MÉTHODES

5.1. Précautions et directives

- Procéder à l'évaluation clinique de la condition respiratoire de l'utilisateur et à l'auscultation pulmonaire.
- Ne pas mélanger la solution de Combivent à d'autres médicaments dans le même nébulisateur.
- Installer l'utilisateur en position assise.

5.2. Procédures

- Méthodes de soins de l'AQESS :
«Administration un médicament par nébulisation (aérosol-thérapie)»

5.3. Éléments de surveillance

- Amélioration ou détérioration de la condition pulmonaire de l'utilisateur.
- Si apparition d'effets secondaires nuisibles, cesser le traitement.

5.4. Complications

- N.A.

5.5. Limites d'application

- **Durée de traitement maximale :**
 - 36 heures
 - Aviser le médecin pour une réévaluation de l'utilisateur
- Aviser le médecin traitant si :
 - il est impossible d'instaurer le traitement
 - bronchospasme non soulagé par traitement
 - détérioration de l'état de l'utilisateur

ORDONNANCE COLLECTIVE

ORDONNANCE : Administration d'un bronchodilatateur Combivent (Ipratropium/Salbutamol) par nébulisation	NUMÉRO : <u>15.1 9.1</u>
	DATE : Août 2007
	RÉVISÉE :

Chef du département de médecine générale : 

Date : 23 janvier 2008

Dr Hélène Laporte

Chef du département de pharmacie : 

Date : 22 janvier 2008

Claude Gravel

Directeur des soins infirmiers : 

Date : 2008-02-25

Donald Haineault

Adoptée par le CMDP : 

Date : 19 mars 2008

Paul Allard, M.D., président

ORDONNANCE COLLECTIVE

ORDONNANCE : Administration d'un bronchodilatateur Combivent (Ipratropium/Salbutamol) par nébulisation	NUMÉRO : 9.01
	DATE : Août 2007
	RÉVISÉE : Mai 2008

Adoptée par le CMDP : 
Date : 2008-06-18 Jean-Jacques Klopfenstein, M.D., président